



Paris, le 7 octobre 2013

### RESILIATION DU CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC CHEUVREUX SA

A la date du 30 septembre 2013, la société TERREÏS a résilié le contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l' A.M.A.F.I. reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers signé avec CHEUVREUX SA.

Les moyens figurant au crédit du compte de liquidité à la date de résiliation du contrat de liquidité étaient :

- une somme de 198.865,78 euros
- 8.025 titres TERREÏS.

### MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC EXANE BNP PARIBAS

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2013 et pour une période s'achevant au 31 décembre 2013 et renouvelable par tacite reconduction, la société TERREÏS a confié à EXANE BNP PARIBAS l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l' A.M.A.F.I. reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les moyens mis à disposition de ce contrat et portés au crédit du compte de liquidité sont :

- une somme de 198.865,78 euros
- 8.025 titres TERREÏS.

**Contact :** Fabrice Paget-Domet, Directeur Général - Tél : 01 82 00 95 23

**A propos de TERREÏS** ([www.terreis.fr](http://www.terreis.fr))

TERREÏS est une société foncière dont le patrimoine est constitué de bureaux et de murs de commerces situés pour l'essentiel à Paris. TERREÏS est cotée sur le marché réglementé NYSE Euronext à Paris depuis décembre 2006 et a intégré le compartiment B depuis janvier 2012. Elle a opté pour le régime des sociétés d'investissement immobilier cotées (régime « SIIC ») à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Depuis septembre 2010, le titre est rattaché à l'indice SBF250, devenu l'indice CAC-All Tradable.

**Codes ISIN : FR0010407049 – Code Mnémonique : TER**